



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 18 Septembre 2014
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Ludovic, FAURE Pierre-Paul, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie

Membres excusés : FAYOLLE Christian

Secrétaire de séance : GRAEL Richard

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEYS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le règlement intérieur du conseil municipal n'est obligatoire que pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Toutefois le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône le recommande vivement pour toutes les communes.

Le Maire fait lecture du règlement qui est proposé pour le conseil municipal de la commune de Meys. Il donne les explications nécessaires à la bonne compréhension de tous.

Le règlement est voté à 14 voix pour et 1 voix contre

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

Monsieur le Maire présente le rapport aux conseillers municipaux. Il rappelle que la compétence « assainissement collectif » a été cédée à la communauté de communes « Les Hauts du Lyonnais ». Le rapport est consultable aux horaires d'ouvertures de la mairie.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2013

Monsieur le Maire expose le rapport annuel de l'ARS sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable 2013. Il en ressort une eau de bonne qualité. Le rapport est consultable aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTRAT PLURIANNUEL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat pluriannuel actuel se termine fin 2014. Le Conseil Général a annoncé que le contrat 2015 ne se fera plus que sur 1 seule année, avec une incertitude liée à la création du nouveau département du Rhône. Seuls les contrats déjà engagés pourraient se voir honorés.

Monsieur le Maire propose d'inscrire 3 opérations : les travaux du local Turin, les travaux de la construction de l'école (2^{ème} tranche), les travaux du cœur de village (aménagement vers le cimetière d'une aire de détente pour les enfants)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VENTE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT LES SOURCES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il reste 1 terrain à vendre au lotissement les sources depuis 4 ans : le lot 3.

Il informe le conseil municipal que Mr et Mme CAPRON se sont portés acquéreurs de ce lot pour un prix de 38 000€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente du lot au prix proposé.

CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL DES HAUTS DU LYONNAIS

Dans le cadre de la mise en place du Projet Educatif territorial, la mairie a délégué la mission d'encadrement des élèves au centre socio culturel des hauts du lyonnais. Pour ce faire il est nécessaire de signer une convention d'objectif afin d'encadrer son intervention.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention proposée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

SUBVENTION RASED

Monsieur le Maire explique que le RASED est un réseau d'aide spécifique aux enfants en difficultés. Comme chaque année le RASED demande une subvention de fonctionnement aux communes en fonction du nombre d'élèves. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion publique du SCOT aura lieu à POMEYS le 11/10/2014 à la salle des sports. Le maire demande aux élus de participer à cette réunion et conseille vivement la population d'y assister également.

Philippe GARNIER

Maire

- Le Comité de la batteuse remercie la municipalité pour leur implication dans l'organisation de la fête de la batteuse. Il remercie également la municipalité pour la prise en charge du feu d'artifice
- Le Syndicat de rivière Brévenne Turdine (SYRIBT) organise une visite de leurs réalisations le 3/10/2014. Tous les élus sont invités.
- L'association Sourire et partage remercie la municipalité pour la subvention allouée pour l'année 2014.
- Le SYDEMER informe les communes du projet de préparation d'un nouveau site de valorisation des déchets. Ce site remplacera à terme le site d'enfouissement de Roche la Molière (42). Information sur sydemer.fr
- Monsieur Pierre-Paul FAURE et Monsieur ALVERGNAS Jean-Marc ont accepté d'être les référents Ambroisie sur la commune.
- La Communauté de communes les hauts du Lyonnais informe d'une baisse de son budget de 20% pour le service de voirie.
- Pour la voirie, Monsieur Guy BESSON explique que la commission voirie a proposé l'achèvement des travaux au chemin de Monsieur et madame BEAUPERTUIT, faisant suite à l'engagement de la commune, et à la pose d'enrobé, réalisée début septembre sur le chemin d'accès à l'ESAT de la Goutte d'Or.
- La municipalité remercie les administré qui de manière spontanée ont élagué les chemins communaux.
- Le salon du tourisme aura lieu le 29/03/2015 à Haute Rivoire. Il est organisé par les 3 communautés de communes du SIMOLY.
- Le 10/10/2014 a cinéma le Paradisio aura lieu la projection du film le Frêne et l'Olivier.
- Le comité des 4 cantons organisera le Comice de 2015 qui se déroulera à St Symphorien sur Coise sur le thème les 100 ans d'histoire du canton. Les délégués de la commune de Meys solliciteront la population pour réaliser le char de Meys et pour « donner la main » à l'organisation du comice.
- Rencontre avec la MJ, les jeunes sont en train de rénover la salle et les travaux seront achevés fin octobre.
- La choucroute de la cantine aura lieu le 11/10/2014. Les enfants de l'école vendent les tickets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 octobre 2014 à 20h30.

